

CONFÉRENCE STRATÉGIE JURIDIQUE EN SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Dates : 24 - 25 février 2021

Lieu : Conférence virtuelle Zoom - Zone horaire : CET

Interprétation anglais, français, espagnol, italien et néerlandais

PROGRAMME

MERCREDI 24 FÉVRIER 2021

13.00-13.30 Accueil et bienvenue

Introduction

Per Hilmersson, secrétaire général adjoint, CES

Nicola Countouris, directeur du département Recherche, ETUI

Marian Schaapman, responsable de l'unité Santé, sécurité et conditions de travail, ETUI

Remarques préliminaires

Aude Cefaliello, chercheuse, ETUI

13.30-15.00 Panel I : La construction du raisonnement juridique et stratégique en SST (table ronde)

Modératrice et coordinatrice de la session : Marian Schaapman, ETUI

Maître Jean-Paul Teissonnière, avocat spécialisé en santé et sécurité au travail, France

Daphne van Doorn, avocate spécialisée en maladies professionnelles, Confédération des syndicats néerlandais (FNV), Pays-Bas

Ana Ribeiro Costa, avocate, enseignante et chercheuse en santé et sécurité au travail, Universidade Católica Portuguesa, Faculdade de Direito (Porto), Portugal

Kateryna Yarmolyuk-Kröck, avocate et chercheuse en santé et sécurité au travail, Fondation Friedrich Ebert, Ukraine

15.00-15.30 Pause

15.30-17.00 Panel II : Interprétation ingénieuse et novatrice du cadre juridique en matière de SST

Modératrice et coordinatrice de la session : Silvia Rainone, ETUI

Laurent Vogel, chercheur associé, ETUI, *Reconnaissance du droit de retrait en cas de danger grave et imminent en Belgique*

Jason Moyer-Lee, ancien secrétaire général du syndicat des travailleurs indépendants de Grande-Bretagne (IWGB), *Remise en cause du droit national en matière de SST grâce à une approche intentionnelle des directives européennes au RU*

Aude Cefaliello, ETUI, *Action en annulation de la classification de la COVID-19 ; vers une transparence accrue dans le processus d'adoption des directives en matière de SST ?*

09.00-10.30 Panel III : Collaborations avec des « parties prenantes extérieures » (interview discussion)

Modératrice et coordinatrice de la session : Aude Cefaliello, ETUI

Josje Salentijn, consultante, formatrice et ancienne inspectrice du travail, Pays-Bas

Valentine Brégier, directrice juridique et des relations sociales, Groupe Technologia, France

Myriam Jouandon, juge et vice-présidente, conseil de prud'hommes de Vichy, France

10.30 - 11.00 Pause

11.00-13.00 Panel IV : Remarques des confédérations nationales (table ronde)

Modérateur et président de la session : Laurent Vogel, ETUI

Pedro J. Linares, secrétaire à la santé au travail, CCOO, Espagne

Mattias Landgren, conseiller juridique principal, LO, Suède

Isabelle Schömann, secrétaire confédérale, CES

Remarques de clôture

Nicola Countouris, ETUI

Marian Schaapman, ETUI, *Stratégie juridique : situation actuelle et projets de recherche*

Aude Cefaliello, ETUI

